

**PROJET PEDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
PAULINE KERGMARD**

*Mercredis~Petites Vacances~Grandes Vacances 2022/2023*



# SOMMAIRE

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation de la commune ou du territoire et du projet enfance jeunesse

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

Informations diverses

## **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP**

### **La Fédération générale**

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique qu'humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

## L'association départementale d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

## Le projet éducatif

### UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

#### Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

#### Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

#### Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

#### Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

## **UN PROJET PARTAGE :**

### **Avec les jeunes et les familles**

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

### **Avec les équipes**

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- **Equipe de Direction** : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- **Equipe d'Animation** : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

### **Avec les partenaires**

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Communauté d'agglomération de Chartres

DDCSPP d'Eure-et-Loir

Protection Maternelle Infantile d'Eure-et-Loir

Caisse d'allocations familiales

### **Avec les personnes en situation de handicap**

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

## **DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :**

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE OU DU TERRITOIRE

### La commune de Chartres

Chartres est située dans le centre-nord de la France, au sud-ouest de Paris. La ville est connue pour son imposante cathédrale Notre-Dame. Cette dernière, de style gothique, achevée en 1220, arbore 2 immenses flèches, des arcs-boutants, des sculptures romanes, un labyrinthe au sol et des rosaces détaillées. Elle se distingue par ses vitraux aux teintes bleues. Le Centre international du vitrail, situé à proximité, propose des ateliers et des expositions sur l'art du vitrail.

Superficie : 16,85 km<sup>2</sup>

Météo : 9 °C, vent S à 10 km/h, 95 % d'humidité

Population : 38 728 (2014) INSEE



Près de ce lieu incontournable, existe un patrimoine très riche

- Le musée des beaux-arts,
- le Compas
- le centre international du vitrail
- la maison de l'archéologie
- le musée de l'école de chartres et d'Eure et loir
- maison picassiette

## **La Madeleine**

Le quartier de la madeleine à chartres tire son nom d'une sente qui par le passé conduisait de la maladrerie à la madeleine, un établissement fondé par THIBAULT (comte de chartres). Il ne reste rien de cet édifice qui a hébergé les lépreux.

La madeleine compte 7044 habitants dont 353 (5,15%) sont d'origine étrangère. Superficie 145 hectares.

Plusieurs secteurs distincts composent le quartier : le Mail, la Mare aux Moines, Aristide Briand, les Sablons, la place ST Louis, Jules Hetzel, Salvador Allende.

2997 logements composent sur le quartier, dont 1921 logements sociaux, la madeleine est un des quartiers prioritaires au contrat de ville qui couvre la période 2000-2006.

Des partenaires tels que la communauté d'agglomération chartraine (comac) ou les centres sociaux interviennent par des actions de sensibilisation, d'éducation et de sécurité pour améliorer la vie dans le quartier.

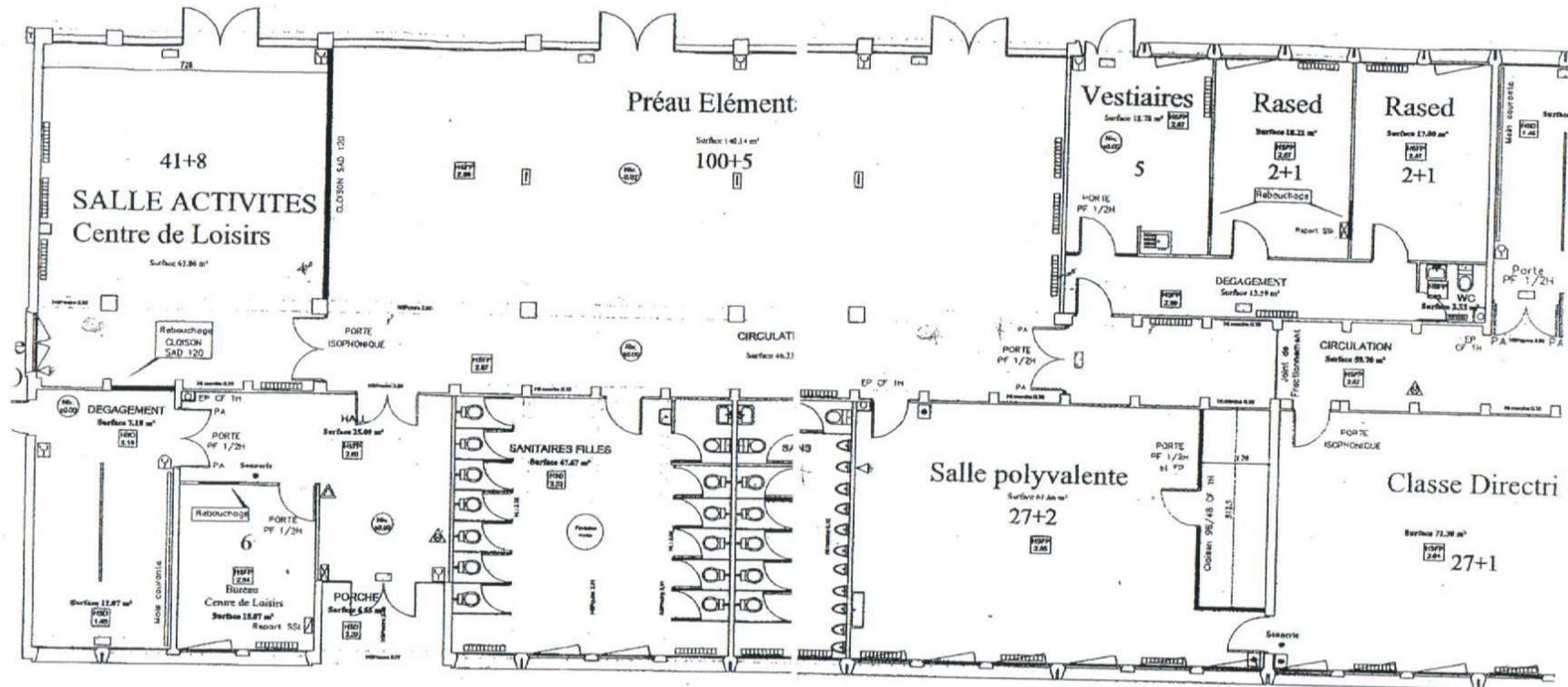
### **LA STRUCTURE**

<b>Nom de la structure</b>	<b>Pauline Kergomard</b>
Adresse	<b>Rue Florent d'Illiers (la madeleine)</b>
Téléphone	<b>02/37/30/25/65</b>
	<b>06/46/08/09/61</b>
Mail	<b>alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr</b>
Horaires d'ouverture	<b>7h30-9h 11h30-12h15 13h30-14h 17h-18h30</b>

## CAPACITE D'ACCUEIL

<b>Age</b>	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	<b>Total</b>
<b>Mercredis</b>	54	6	0	60
<b>Février</b>	54	6	0	60
<b>Avril</b>	54	6	0	60
<b>Juillet</b>	54	6	0	60
<b>Août</b>	54	6	0	60
<b>Toussaint</b>	54	6	0	60
<b>Noël</b>	54	6	0	60

# DESCRIPTION DES LOCAUX



▲  
ENTREE 1

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
DAHMANI	Malika	60	BAFD Bpjeps AFPS	DIRECTEUR	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	34,90h Hebdomadaire
KERFA	Zohra	57	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI Vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	29,72h hebdomadaire
MAROQUIN	Anne laure	29	BAFA CQP	ANIMATRICE	CDD	MERCREDI	3 à 6ans	+3ans	14h68 hebdomadaire
SIBY	Issiyaka	30	BAFA CQP ALS	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+7ANS	35h hebdomadaire
GALLOU	Clement	26	MASTER MEEF 1 1 <sup>er</sup> degré	ANIMATEUR	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	-1 ans	CDD
GADJIO	Houley	20	Stagiaire BAFA	ANIMATRICE	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	-1ans	CDD
SALL	Fatimata	20	CAP Petite Enfance	ANIMATRICE	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	+2 ans	CDD
COUTURIER	Martine	64	Non Diplômé	AGENT DE SERVICE	CDI	A l'année		+3ans	4H43 hebdomadaire

## UNE JOURNEE TYPE

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>
<b>7H30-9H00</b>	L'accueil est échelonné jusqu'à 9h Les enfants sont accueillis par la directrice et l'équipe d'animation. Le planning de la semaine ou du mois est donné aux parents. Moment d'échange avec les parents
<b>9H00 -9H30</b>	Appel des enfants, passage aux toilettes et répartition par groupe d'âge pour les activités
<b>9h30 10h</b>	Début des activités ou sortie (selon planning) Temps calme (atelier libre)
<b>10h-10h15 10H15-11h30 11h30-12h15</b>	Rangement des activités et passage aux toilettes Chants, comptines et jeux extérieurs Départ des enfants inscrits en matinée sans repas
<b>11H30-12h30</b>	Déjeuner, les enfants (ils se placent en cantine comme ils le veulent, le repas constitue un moment fort de la journée, il favorise l'échange et la convivialité.)
<b>12h45-13h15</b>	Jeux calme et jeux de société
<b>13h30-14h 13h30-15h 15h-16h</b>	Accueil des enfants de la 1/2 journée Sieste pour les petits et activités pour les grands Activité pour les petits et jeux libres pour les grands
<b>16H00 17H00 17H50 18H00-18h30</b>	Goûter (moment d'échanges et de convivialité) Départ échelonné des enfants, accueil des parents et informations sur la journée Rangement du centre Fin de la journée
<b>Pour les vacances scolaires Journée : Demi-journée :</b>	Accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h00 Départ : 11h45-12h15 Accueil et Départ : 13h30-14h00 et 17h00-18h00 18H-18h30(inscrit en garderie)

**L'accueil** : L'accueil du matin des enfants est un moment très important et ceci autant pour les enfants que leurs parents. Certains d'entre eux sont des habitués de l'accueil de loisirs, mais d'autres sont nouveaux et ne connaissent ni les animateurs, ni les lieux. Il est donc essentiel de créer un premier contact privilégié entre l'équipe d'animation et la famille. C'est grâce à ce moment que sera établi un lien de confiance avec les parents. L'animateur profitera de ce moment pour également décrire le déroulement de la journée de l'enfant à son parent.

**Activités** : L'accueil de loisirs offre une grande gamme d'activités très variées ayant un lien avec le thème choisi en réunion d'équipe. Les activités sont adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant et du groupe. Elles sont mises en place pour divertir l'enfant tout en lui permettant de découvrir, d'apprendre et d'aimer de nouvelles choses. Cela favorise également le renforcement de leur développement au niveau des sens et leurs capacités motrices. L'enfant est là pour se divertir et créer de nouveaux liens de sociabilisation avec les autres enfants de l'accueil de loisirs.

**Temps de sieste/ temps calme** : Ce temps est nécessaire à l'enfant pour le bon fonctionnement de son organisme. L'accueil de loisirs doit s'adapter au rythme de l'enfant et non le contraire. Le temps de sieste et de temps calme permet un repos essentiel du corps et du cerveau notamment. Ceci est même très bénéfique pour certains d'entre eux qui enchainent un rythme soutenu en période scolaire et à l'accueil de loisirs pendant les vacances. Le sommeil est primordial pour les enfants de cet âge, ainsi un temps de sieste bien organisé favorisera leur assimilation et leur apprentissage.

## LES ROLES DE CHACUN

### **Le directeur :**

L'objectif du directeur est de maintenir la stabilité de l'équipe d'animation en motivant les animateurs grâce à la mise en place d'une cohésion de l'équipe. Grâce à cela, les enfants bénéficient d'activités épanouissantes proposées par les animateurs.

**J'ai** un rôle de coordinateur (mairie, animateur, responsable de bus, personnel de cantine et partenaires extérieurs).

**Je mets** en place, avec mon équipe d'animateur, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs ainsi que le projet d'animation.

**J'Organise** un programme d'activités prenant en compte une progression pédagogique et l'âge des enfants.

L'accueil des familles, des enfants.

**J'assure** les règles de sécurité et d'hygiène. (Avec l'équipe)

**Je gère** le budget alloué.

**J'ai le Rôle** de formateur auprès des aides animateurs et des animateurs en formation BAFA.

**Je Participe** aux activités avec les enfants dans la mesure du possible.

### **En tant que responsable le directeur doit :**

**Etre** au service des autres : prendre l'autre en considération, respecter la place de chacun, être capable d'apporter ...

**S'impliquer** : faire partager une passion, s'engager dans l'action, être disponible.

**Etre responsable** : avoir connaissance et conscience de ses droits et devoirs, prendre des décisions après avoir analysé une situation.

**Etre autonome** : affirmer son désir personnel, se donner ses propres règles

**Etre technicien** : reconnaître une valeur de la technicité en soit, savoir utiliser sa technique comme support d'animation.

**Travailler en équipe** : être capable de faire valoir son point de vue, et d'accepter celui de l'autre, valoriser l'action commune, respecter un engagement collectif.

**Savoir rendre compte** : se situer dans un contexte hiérarchique, être au service d'un employeur, expliciter son action, savoir-faire l'analyse et en tirer des conclusions.

Malika Dhamani : « j'ai accepté la responsabilité qui m'a été confiée par les pep et je dois défendre ses valeurs. J'assure les relations avec les familles, les enfants et les animateurs. Le directeur est responsable de l'organisation du centre. Je suis amené à former des animateurs stagiaires tout en organisant la mise en place de critères d'évaluation. Le directeur est garant de la sécurité des enfants et des animateurs. »

### **L'animateur :**

L'animateur a un rôle important vis-à-vis :

- Des parents : accueil ; échange. Recevoir les informations
- Des enfants : connaissance de l'enfant. Favoriser l'expression créative et imaginative de chaque enfant.
- De la structure : suivi du projet pédagogique
- De l'équipe : intégration, adaptation, travail d'équipe
- De la sécurité : connaissances des règles élémentaires

L'animateur doit apporter une plus grande autonomie, développer la socialisation en favorisant le travail collectif.

### **Le personnel de service :**

Un employé de la mairie s'occupe des repas du midi en réchauffant les plats, en installant la table, en nettoyant la cuisine et en faisant la vaisselle. Il peut aussi aider les enfants qui pourraient rencontrer des difficultés à couper leur viande et autre.

### **L'assistant sanitaire :**

Le numéro de téléphone d'urgence proche sera affiché dans le centre (le 15, 18 ou 112 depuis un portable). Les fiches sanitaires seront à disposition des animateurs. Le directeur informera son équipe d'éventuel problème de santé des enfants tels que des allergies et autre. Les médicaments des enfants en PAI (protocole d'accueil individualisé) et la pharmacie seront contrôlés fréquemment par l'équipe d'animation lors des réunions.

### **Les intervenants extérieurs :**

Il est possible que des intervenants extérieurs interviennent auprès des enfants lors de sorties telles que : la Bibliothèque du forum, la piscine de chartres (odyssée), le compas, le musée de l'école ou musée des beaux-arts. Lors de ces interventions, l'équipe d'animation s'assurera du bon respect de la législation des accueils de loisirs par l'intervenant.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :**

La sécurité est un point important de l'action de l'équipe et même la principale. L'instauration des règles de vie est importante. La connaissance des règles de sécurité est obligatoire dans tout accueil de loisirs.

Il doit être tenue en registre de sécurité dans lequel on doit trouver :

- L'état nominatif du personnel chargé des services incendie.
- Les diverses consignes établies en cas d'incendie.
- Les dates des divers contrôles et vérification de sécurité.
- La date et heure des exercices faits avec les enfants (1 exercice est fait par période d'ouverture de la structure et ceci après information des enfants par l'équipe pédagogique).
- Les interdictions de fumer seront affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs

La pharmacie est à disposition de l'équipe d'animation pour tous les soins à donner aux enfants.

Les fiches sanitaires sont classées par ordre alphabétique. Quand un animateur soigne un enfant, il doit noter sur le cahier d'infirmerie les soins prodigués afin que un de ses collègues puissent en informer les parents le soir venu.

### **Les transports :**

Des transports en bus de ville sont possibles pour les sorties mais nous utiliserons principalement un car TRANSDEV pour les sorties. Pour la sécurité des enfants, un animateur sera à chaque issue de secours. La liste des enfants sera en possession de l'animateur responsable de la sortie avec les fiches sanitaires et la pharmacie. Une fiche de sortie sera aussi affichée à la porte du centre avec les horaires de départ et d'arrivée si l'intégralité de la structure est en sortie.

### **Les relations avec les familles, avec les enfants :**

Nous demandons aux parents :

- La fiche d'inscription

- La fiche sanitaire
- La liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- Il est aussi demandé d'indiquer d'éventuels problèmes tels que les allergies ou autres,

Le planning d'activités est affiché à l'entrée du centre. Les familles le reçoivent aussi par mail avec le détail des sorties du mois. Des pots, veillées et rencontres avec les parents sont possibles et cela passent par une communication aux familles.

### **L'hygiène alimentaire : et les repas :**

Après chaque passage aux toilettes et après chaque activité, les enfants devront se laver les mains. Il est très important que les enfants sachent que l'hygiène est très importante tout au long d'une journée.

Lorsque sur leur temps de travaille les animateurs ou le directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes il s'agit d'un temps pédagogique à part entière. Par conséquent le coût de leur repas sera pris en charge par l'association (il ne peut s'agir d'un avantage en nature).

### **Le sommeil, Le temps calme :**

Ce moment de la journée est important pour les enfants car il représente un temps de récupération nécessaire afin de bien aborder l'après-midi.

Pour les enfants âgés de 3 à 4 ans les besoins de repos et de sommeil sont importants. Pendant les vacances les enfants ont besoin de vivre des journées bien équilibrées. Ce temps se déroulera dans le dortoir à côté de l'accueil de loisirs et ceci en présence d'un animateur avec un accompagnement musical ou une histoire lue.

Pour les enfants de 5 à 6 ans, nous proposons des temps calmes ou des activités calmes tels que jeux de sociétés, des puzzles, de la lecture et des dessins.

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
<i>Liste des éléments qui caractérisent l' Accueil de Loisirs</i>	<i>A quoi je veux parvenir ?</i>	<i>En faisant quoi ? (verbes d'action)</i>	<i>Cela se concrétise par :</i>	<i>Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs</i>	<i>Outils</i>
				<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure de P Kergomard se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire Jacques Prévert (rue Florent D'Illiers à Chartres)</li> <li>- Les enfants qui fréquentent ALSH Pauline Kergomard sont majoritairement de tous les quartiers de Chartres. (3-6 ans)</li> <li>- Différents accueils sont possibles uniquement P Kergomard « matin sans repas, journée et après-midi sans repas »</li> <li>- Accueil d'enfants en situation d'handicap</li> <li>- Locaux restreints car partagés avec l'école (régie pour gros matériaux)</li> <li>- Peu de verdure sur la structure</li> <li>- Enfants issus de différentes cellules familiales (famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire)</li> <li>- Mise en place de protocole d'accueil individualisé</li> <li>- Mixité culturelle, sociale et d'âges</li> <li>- Accès possible à des jeux extérieurs (petit parc, bibliothèque, piscine odyssee, centre commerciaux)</li> <li>- Salle de restauration sur place</li> <li>- Structure située à proximité de l'autoroute en direction des grandes villes (Paris, Nantes, Orléans, Le Mans)</li> <li>- Entrée différente de l'école</li> <li>- Regroupement d'association empruntant la même entrée (Bridge, sessad, médecin scolaire, photographe)</li> <li>- Nouveau plan d'urbanisme au sein du quartier de la Madeleine avec de nouvelles constructions dans plusieurs coins du quartier</li> </ul>	<p align="center"><b>Faire découvrir, observer, écouter et identifier les oiseaux aux enfants</b></p>	<p><b>En</b> échangeant sur la connaissance de différents types d'oiseaux connus</p> <p><b>En</b> visionnant des documentaires sur la vie des oiseaux</p> <p><b>En</b> allant à la découverte des habitats naturels des oiseaux</p> <p><b>En</b> allant visiter le musée des oiseaux</p> <p><b>En</b> proposant des jeux et des activités ludiques sur la vie des oiseaux</p> <p><b>En</b> manipulant du matériel d'observation</p> <p><b>En</b> respectant l'environnement et la faune</p> <p><b>En</b> adaptant le comportement humain par rapport aux animaux</p>	<p><u>Des activités manuelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication de nichoirs, de jumelles, d'oiseaux en laines et construction de cages.</li> <li>• Ateliers peinture (arbre à oiseaux, dessins dirigés, art challenge...)</li> </ul> <p><u>Des jeux ludiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des sons d'oiseaux</li> <li>• Quizz</li> <li>• Jeux d'imitation</li> <li>• Jeux de société : Memory...</li> <li>• Jeux traditionnels</li> <li>• Puzzles</li> </ul> <p><u>Des sorties culturelles et utilisation d'outils :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Musée de Châteaudun</li> <li>• Observatoire de Mainvilliers</li> <li>• VillaVerde</li> <li>• Jardinerie Bois Paris</li> <li>• Bibliothèque</li> <li>• Cinéma (salon de la programmation)</li> <li>• Petite Venise</li> <li>• Documentation sur les oiseaux (leur vie, leur alimentation, leur provenance, leurs migrations)</li> </ul> <p><u>Des outils mis en place :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'étiquettes de prénom pour les portes manteaux</li> <li>• Représentation d'affiches pour se repérer dans l'espace</li> <li>• Mise en place de conseils d'enfants</li> <li>• Participation aux tâches quotidiennes</li> <li>• Règles de vies (rangement, respect du matériel et des autres)</li> <li>• Choix libres concernant les activités</li> <li>• Initiation théâtrale</li> <li>• Spectacle de marionnettes</li> <li>• Jeux artistiques</li> </ul>	<p>L'enfant est-il capable de reconnaître les oiseaux ?</p> <p>L'enfant est-il capable d'imiter le son des oiseaux ?</p> <p>L'enfant a-t-il appris des informations sur la vie des oiseaux ?</p> <p>Les enfants auront-ils participé aux différentes activités ?</p>	<p>Evaluation individuelle et collective</p> <p>Réunion d'animateurs/ enfants</p> <p>Echanges oraux avec les enfants</p> <p>Vote d'appréciation de la journée</p> <p>Taux d'implication</p> <p>Taux d'intérêt</p>
<p align="center"></p> <p align="center"><b>PROBLEMATIQUE</b> Comment amener l'enfant à être autonome au sein de la structure ?</p>	<p align="center"><b>Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome et moteur de sa journée</b></p>	<p><b>En</b> permettant de s'exprimer sous toute les formes</p> <p><b>En</b> permettant à l'enfant d'être acteur de ses loisirs</p> <p><b>En</b> permettant à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place</p> <p><b>En</b> développant la prise de décision de chaque enfant</p> <p><b>En</b> expérimentant diverses méthodes d'approche</p> <p><b>En</b> suscitant l'imaginaire et la curiosité de chaque enfant</p> <p><b>En</b> proposant des activités culturelles sportives et artistiques</p> <p><b>En</b> favorisant la mixité lors des activités</p>		<p>Est-ce que les enfants commencent à être autonomes ?</p> <p>Est-ce que les enfants sont capables de reconnaître des éléments précis au sein de la structure ?</p> <p>Est-ce que les enfants sont capables de se situer et se repérer dans l'accueil de loisirs ?</p> <p>Est-ce que les enfants s'impliquent dans les activités proposées ?</p> <p>Est-ce que les enfants s'expriment pour donner leurs avis ou opinions ?</p> <p>Est-ce que les enfants participent aux tâches de la vie quotidienne ?</p> <p>Constatons-nous une évolution dans le comportement des enfants ?</p>	<p>Observation de l'évolution de l'enfant</p> <p>Intérêt porté au déroulement de la journée</p> <p>Echanges avec les parents sur la progression de leurs enfants</p> <p>Observation de la progression individuelle/collective</p> <p>Grille d'évaluation</p> <p>Taux de participation</p>